

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N° DNCMP/232/T/2017 pour les travaux relatifs à la CONSTRUCTION DES BLOCS DE LATRINES DE 6 PORTES A L'ECOFO MIRWA, DE 6 PORTES A L'ECOFO GISANZE II, DE 6 PORTES A L'ECOFO KOBERO, DE 6 PORTES A L'ECOFO BUVUMBI, DE 6 PORTES A L'ECOFO RUSHARA, DE 6 PORTES AU LYCEE TECHNIQUE DE MURUTA ET D'UN BLOC DE LATRINES A 6 PORTES AU MARCHÉ DE BIGERA

Date de publication : 5/7/2017

Date d'ouverture des Offres : 4/8/2017

Objet de l'Appel d'Offres

Par le présent Avis d'Appel d'Offres (AAO), la commune de GASHOHO de la province de MUYINGA invite les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la réalisation des travaux relatifs à la construction des blocs de latrine de 6 portes à L'ECOFO MIRWA, de 6 portes à L'ECOFO GISANZE II, de 6 portes à L'ECOFO KOBERO, de 6 portes à L'ECOFO BUVUMBI, de 6 portes à L'ECOFO RUSHARA, de 6 portes au Lycée technique de MURUTA et d'un bloc de latrine à 6 portes au marché de BIGERA. La Commune de GASHOHO a obtenu de la part du budget général de l'Etat, exercice 2017 via FONIC un financement pour la réalisation des projets communaux. La Commune de GASHOHO à l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés des travaux susmentionnés.

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
4. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont constitués en un seul lot :

CONSTRUCTION DES BLOCS DE LATRINE DE 6 PORTES A L'ECOFO MIRWA ; UN BLOC DE 6 PORTES A L'ECOFO GISANZE II ; UN BLOC DE 6 PORTES A L'ECOFO KOBERO ; UN BLOC DE 6 PORTES A L'ECOFO BUVUMBI ; UN BLOC DE 6 PORTES A L'ECOFO RUSHARA ; UN BLOC DE 6 PORTES AU LYCEE TECHNIQUE DE MURUTA ET D'UN BLOC DE LATRINE A 6 PORTES AU MARCHÉ DE BIGERA

Tout soumissionnaire peut soumettre son offre pour ce marché.

L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de trois (3) mois calendrier.

α

Conditions de participations

5. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités techniques, juridiques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
6. Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 55 du Code des Marchés publics ne peuvent participer à l'appel d'offres.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

7. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

Au Bureau de la Commune GASHOHO

Moyennant le paiement de cent mille francs burundais (100 000fbu): 50 000 fbu sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 50 000fbu au compte N° 98463-01 ouvert à l'INTERBANK Burundi au nom de la commune de GASHOHO.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

8. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :
 - Monsieur l' Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres.

Visite du site

Une visite des sites des travaux sera organisée. Elle aura lieu en date du 19/07/2017 à partir de 9 heures. Le point de rencontre pour le départ de la visite est le Chef-lieu de la Commune GASHOHO.

Présentation de l'offre : les offres doivent être accompagnées par une garantie de soumission de deux millions de francs burundais (2 000 000 BIF).

9. Les offres portent une mention :

La commune de GASHOHO

Projet de réalisation pour les travaux des projets communaux de CONSTRUCTION DES BLOCS DE LATRINES DE 6 PORTES A L'ECOFO MIRWA, DE 6 PORTES A L'ECOFO GISANZE II, DE 6 PORTES A L'ECOFO KOBERO, DE 6 PORTES A L'ECOFO BUVUMBI, DE 6 PORTES A L'ECOFO RUSHARA, DE 6 PORTES AU LYCEE TECHNIQUE DE MURUTA ET D'UN BLOC DE LATRINES A 6 PORTES AU MARCHE DE BIGERA

10. L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

validité des offres.

11. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres.

12. Les offres devront être déposées contre remise d'une attestation de dépôt le 4/8/2017 au plus tard à 10 heures précises au secrétariat de la commune GASHOHO.

Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

13. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent et d'un représentant de la DNCMP et d'un observateur du FONIC à l'adresse mentionnée ci-dessus le 4/8/2017 à 10 heures 30 minutes.

14. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

Critères de qualification des soumissionnaires.

15. Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

16.1. Au niveau administratif :

1. La preuve d'achat du DAO, portant le numéro du marché;
2. La caution de soumission suivant le modèle du DAO;
3. Une attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché,
4. Les Statuts du soumissionnaire (personne morale);
5. Attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par les services de l'OBR et en cours de validité;
6. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
7. Adresse fixe et connue du soumissionnaire ;
8. Le registre de commerce (copie) ;
9. L'attestation de non redevabilité en original délivrée par l'INSS en cours de validité (personne morale) ;
10. L'attestation de non faillite du tribunal de commerce en cours de validité.

16.2. Au niveau technique :

La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter les travaux. Le soumissionnaire doit avoir exécuté des marchés de travaux analogues et présenter des procès-verbaux de réception (provisoire ou définitif) délivrés par le(s) Maître(s) de l'Ouvrage concerné(s). Des attestations justificatives seront annexées à son offre technique (dont les PV de réception). Le plan de charge des marchés en cours ;

16.3. Au niveau financier :

La preuve que l'entrepreneur est à même de démarrer les travaux avec ses propres fonds en attendant les procédures de déblocage de l'avance de démarrage. A cet effet, l'entrepreneur doit fournir une attestation bancaire de solvabilité **d'une ligne de crédit prouvant qu'il a les capacités financières pour mener à bien l'exécution du marché.**

Fait à Gashoho, le...3... /...7... /2017
**Administrateur Communal de GASHOHO et
Personne Responsable des Marchés Publics**

BIGIRIMANA Désiré

